

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Séance du 17 avril 2026**

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

17-04-2026-06

Date de convocation le 12/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 00
Votants : 15

Le dix-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SANTAT

Le Conseil municipal de Mont,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et suivants,

VU les statuts de l'Association SANTAT, tels que transmis par courrier en date du 30 mars 2026,

CONSIDÉRANT le renouvellement des Conseils municipaux et la nécessité de reconstituer le Conseil d'administration de l'Association SANTAT,

CONSIDÉRANT que l'Association SANTAT sollicite la désignation d'un représentant titulaire ainsi que d'un suppléant par commune concernée par ses activités,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune de MONT de participer à la gouvernance de cette association intervenant dans le champ de l'action sociale et du maintien à domicile,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner M. PRIOULT Sylvain, en qualité de Représentant titulaire de la Commune au sein du Conseil d'administration de l'Association SANTAT.

DÉCIDE de désigner Mme LOQUET Patricia, en qualité de suppléante, appelée à siéger et voter en cas d'empêchement du titulaire.

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Adopte à la majorité des membres présents ou représentés

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le



ID : 064-216403964-20260423-17_04_2026_06-DE

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Publié le : 19/06/2026 15:06 (Europe/Paris)

Collectivité : Mont

https://www.intramuros.org/mont/documents_administratifs/67337